

## Une nouvelle alerte sur les effets des émissions de gaz à effet de serre

# Hubert Reeves : «le drame des réfugiés climatiques»

**O**n connaît Hubert Reeves, ce célèbre astrophysicien, communicateur scientifique et écologiste franco-canadien, qui habite actuellement en France. Ayant commencé sa carrière en tant que chercheur en astrophysique, il pratique aussi la vulgarisation scientifique depuis les années 1970 et s'avère militant écologiste depuis les années 2000. À l'initiative de la Commission Culture de Témoignages, Hubert Reeves a donné plusieurs conférences à La Réunion. Le 20 avril dernier, "Le Point" a publié un article où Hubert Reeves rappelle la responsabilité des pays riches dans l'aggravation des effets du réchauffement climatique et où il fait valoir le principe "pollueur-payeur". Avant la conférence internationale de la fin de l'année prochaine à Paris sur le réchauffement climatique, nous reproduisons ci-après de larges extraits de ce texte, qui confirme les analyses rappelées sans cesse par Paul Vergès et le Parti Communiste Réunionnais depuis des années. Quels enseignements en tirent les autres responsables politiques du pays et en France?

»Je m'étais engagé à des billets de bonne humeur, mais des exceptions ne sont pas interdites ! En décembre 2015 aura lieu, à Paris, la 21ème conférence internationale sur le réchauffement climatique et ses redoutables conséquences pour l'avenir de l'humanité. Les précédentes ont eu des résultats plutôt décevants: si les engagements ont été minces, les suites données l'ont été encore davantage.

Il est bon ici de rappeler à ce sujet une situation particulièrement dramatique : celle des réfugiés climatiques. À cause de la montée du niveau des océans, des dizaines de milliers de personnes, vivant dans des contrées de basse altitude, assistent impuissantes à l'inondation de leurs territoires et à la salinisation de leurs terres, devenant alors improductives. Ils sont contraints de quitter leurs habitations et de chercher refuge sur d'autres territoires.

### Mieux vaut anticiper

Il s'agit en particulier d'îles comme Fidji et Tuamotu dans le Pacifique, les Maldives dans l'océan Indien, l'archipel des San Blas dans l'Atlantique. Il s'agit aussi du Bangladesh : ce plat pays est un delta souvent sinistré par des inondations à répétition, et des millions d'habitants devront être évacués d'ici quelques dizaines d'années. Et, à plus long terme, des villes comme Venise, Londres et New York seront concernées.

Le réchauffement climatique a des répercussions prévisibles même en France, où les risques de submersion marine de zones côtières sableuses sont à craindre (en Aquitaine, par exemple). Mieux vaut anticiper et ne pas urbaniser le littoral, sinon il faudrait ensuite trouver des lieux de repli...(\*)

### Les pays pauvres, victimes de la pollution des riches

Partout où le problème se pose déjà, des résistances se font sentir de la part des occupants des territoires vers lesquels se tournent les migrants. On peut s'attendre à des luttes analogues au conflit israélo-palestinien. Les causes de ces inondations sont à rechercher du côté du réchauffement climatique, lui-même provoqué par les émissions de gaz à effet de serre, principalement le gaz carbonique, provenant surtout de la combustion d'énergies fossiles (dans les moteurs des véhicules de



Victimes du cyclone aux Philippines. Qui pourra accueillir ceux qui vont tout perdre à cause de la pollution des riches. Pour Hubert Reeves, « On peut s'attendre à des luttes analogues au conflit israélo-palestinien ». (photo Jason Gutierrez - IRIN)

transports terrestres et aériens), et de la déforestation. C'est dire la responsabilité des pays riches !

Car, de surcroît — il faut le savoir —, la contribution des pays pauvres à l'effet de serre est tout à fait négligeable : celle du Bangladesh, par exemple, est inférieure à 1% !

### Notre devoir d'humanité

Ces drames nous touchent et nous impliquent de près : notre pollution fait le tour de la Terre et jette en exil des gens habitant aux antipodes ! Que pouvons-nous faire devant cette situation ? D'abord connaître et reconnaître notre responsa-

bilité directe. Se contenter de demander pardon apaiserait à bon compte notre conscience. Mais ce serait vain et futile, sauf si des actions majeures accompagnent ces pieuses paroles.

Telle que mentionnée au début de cet article, la prochaine conférence climat aura lieu à Paris l'an prochain. Il m'a paru important de nous rafraîchir la mémoire sur notre implication dans ces drames. Faire valoir ici le principe pollueur-payeur. Mettre la pression sur les autorités politiques pour accueillir ces réfugiés et compenser le tort que nous leur faisons. C'est notre devoir d'humanité.»

(\*) NDLR : Mais, surtout, surtout, continuons la Route Littorale en Mer ... et qu'advienne le déluge ... après nous, bien sûr !

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr

SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr

EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

## Édito

**Alamélou-Bello même combat, même résultat: battus!**

A Sainte-Suzanne, Yolande Pausé et Daniel Alamélou assument l'intérim de Maurice Gironcel, tombé sous le coup de la justice coloniale. Tout le monde reconnaît le caractère injuste de la décision et l'engagement est pris de retourner aux urnes, sitôt qu'il recouvre ses droits. En effet, si les magistrats rendent la justice au «nom du peuple», alors interrogeons le peuple. Au moment de respecter les engagements et de recourir au peuple souverain pour trancher, c'est Huguette Bello qui soutient un acte de trahison qui restera inscrit dans les annales politiques de La Réunion. Trahison contre le peuple qui avait choisi son maire, Maurice Gironcel, en 2008, et personne d'autre. Trahison vis à vis du PCR, le parti qui leur avait fait confiance.

Or, quel a été le principal argument de Bello, porté par Pausé et Alamélou? «Attendez le renouvellement de 2014». Combien de camarades sincères sont tombés dans le panneau de cette blague? Il suffit de voir toutes les circonvolutions de ce vice-président du PLR, parti de Bello, pour se faire élire à la présidence du Sidélec. Chassé par le peuple à Sainte-Suzanne, il a recouru à un subterfuge pour se faire représenter à Bras-Panon. Il vient de se prendre une défaite qu'il n'est pas prêt d'oublier: 21 voix sur 158! Avez-vous vu la grande prêtresse de la morale politique dénoncer le coquinage d'Alamélou avec Gonthier? Pas un mot.

Et, pourtant, à Saint-André, quand les représentants du PLR choisissent une candidate qui n'était pas celle qu'elle avait prévue, elle ne s'est pas gênée pour convoquer l'éthique, les valeurs, et toute la blague médiatique qui lui sert d'enfumage. Pourquoi la vertu personnifiée ne se désolidarise-t-elle pas de Alamélou? Par anti-communisme et soif du pouvoir. Evidemment!

Tenez, à Saint-Benoît, elle n'a pas hésité à donner l'investiture du PLR à un adjoint de Jean Claude Fruteau qui s'est porté contre lui, le maire sortant. Toujours la trahison alimente la soif du pouvoir. Mais quel "crime" a donc commis le Député de l'Est pour s'attirer autant d'inimitiés de la part de Mme Dior-Chanel? Tout simplement parce qu'il a reconduit des conseillers communistes sur sa nouvelle liste! Et, ça, c'est impardonnable aux yeux de la personnalité politique la plus anti-communiste qui fait exploser les sondages.

Elle a fait la même chose au Port. Dans un souci de rajeunissement, les camarades font la promotion d'un jeune, Olivier Hoarau, à la section et à la municipalité. Mal leur a pris! Dès ses premiers pas, il sort les dents, trahit ses collègues, ses camarades, son parti... Tout ça avec l'onction de la Reine-Maire.

Pour tromper les électeurs, elle a fait apposer sur les affiches de tous les candidats PLR, sa photo en médaillon. Après ça ne parlez pas de culte de la personnalité: Madame a une éthique et des valeurs! Peut-être que si elle avait mis Alamélou en médaillon sur son affiche, elle aurait été réélue à Saint Paul! N'oublions pas que Alamélou-Bello sont bien les 2 premiers de la saison des trahisons, ouverte depuis 2011.

J.B.

**Région Réunion****Explosion des dépenses de fonctionnement**

Lors de l'assemblée plénière du 22 avril du Conseil régional, les oppositions (Alliance et PS) ont pointé du doigt l'envolée des dépenses de fonctionnement depuis 2010. Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) fait état de «charges de fonctionnement en hausse».



Un exemple de gaspillage: la Maison des grands chantiers implantée dans un ancien restaurant, place du Barachols à Saint-Denis. A l'intérieur, que du virtuel qui ne se fera jamais.

En 2012, les charges de fonctionnement de la région atteignent 423 millions d'euros, soit une hausse de 13,6%. L'augmentation est de 226 millions par rapport au début de la période 2006-2012. Le rapport explique que cette hausse est due à l'augmentation des charges de personne, «multipliés par trois sur la période».

**Dépassement avéré des dépenses**

«La Chambre Régionale des Comptes n'est pas tendre avoir vous, Monsieur le Président», a déclaré Camille Sudre (Alliance). En effet, le rapport note que «la prospective envisage une évolution annuelle moyenne de 1,83% des dépenses de gestion sur la période 2012 à 2021 alors qu'une évolution de 9,57% a été constatée de 2007 à 2012». Cela signifie que la Région ne peut dépasser d'1,83%, taux des dépenses de fonctionnement pour rester dans sa ligne budgétaire. Or, la Région a augmenté de 27% ses dépenses de fonctionnement uniquement en 2012, «comment garder la trajectoire budgétaire», a posé l'élue de l'Alliance.

«Vous faites flamber les dépenses de fonctionnement», a indiqué Camille Sudre. Ce dernier est revenu sur la note de la CRC. Celle-ci indique que «les frais de personnel s'élèvent à 98,2 millions d'euros en 2012. Ce poste pèse désormais davantage dans les charges réelles de fonctionnement, passant de 12,8% en 2006 à 27,6% en 2011 (soit la proportion la plus élevée des Régions en 2011). Ainsi l'effectif de la région a plus que doublé passant de 660 agents au 31

décembre 2006 à 1512 agents au 31 décembre 2011, dont 714 au titre des personnels techniques, ouvriers et de service (TOS) des lycées et 114 (279 en 2012) au titre des personnels du service des routes».

**Suspensions sur la gestion de l'argent public**

Pour Camille Sudre, la «gabegie» financière s'explique aussi par l'achat de biens immobiliers, notamment le domaine de Montgaillard à Saint Denis, estimé à 11.660.000 euros, celui-ci a été acheté par la région à 13.530.000 euros, «ce n'est pas clair», a assuré l'élue. Point d'orgue pour ce dernier, la réponse de la majorité régionale à la Chambre Régionale des Comptes. «A la lecture des réponses du Président, ça fait malhonnête et menteur. Pour justifier une gestion calamiteuse, vous dites non, c'est pas vrai, on a une bonne gestion».

En effet, Didier Robert argue que «une bonne santé financière de la collectivité, la qualité de ses indicateurs de gestion, la crédibilité de ses projets et de sa programmation». Pourtant, «les dépenses ne cessent d'augmenter tous les ans, la trajectoire budgétaire n'est pas respectée, il y a un déséquilibre», a déploré Camille Sudre. Ce dernier a ajouté «cela fait deux fois que la Chambre vous épingle».

De son côté, Christine Soupramanien (PS) s'est dite inquiète sur la gestion de la Région, car des «incertitudes demeurent». «Ce qui a été dit par la Chambre Régionale des Comptes a été dit à plusieurs reprises lors des assemblées plénières», notamment

«la multiplication par trois des charges de personne entre 2010 et 2012, on ne l'a pas inventé», a assuré l'élue socialiste.

**Des charges du personnel pesantes**

«La chambre dit qu'il y a des incertitudes qui demeurent sur le budget de la Région car les capacités de fonctionnement baissent» à cause de la hausse des charges du personnel, de l'épargne dégradée, du coût de la NRL et notamment du dossier Tram-tiss, avec 169 millions d'euros en suspens, a expliqué cette dernière. Pour Christine Soupramanien, il y a une «incapacité pour la Région à continuer dans ce sens, car le budget de fonctionnement ne peut pas augmenter». Cette dernière a d'ailleurs évoqué le dossier APPAR qui devait évoluer en SPL (Société Publique Locale), mais dont le changement a été retardé. «J'ai peur que demain, ce personnel soit à la charge de la Région», entraînant donc une hausse des charges de personnel a-t-elle indiqué. Car «il y aura alors des coupes budgétaires à faire». «C'est le rôle de l'opposition de demander des clarifications», a insisté l'élue. Pour sa part, Maya Césari de l'Alliance, a déploré le budget de la Région, car «vous avez hérité d'une situation financière seiche, c'est d'ailleurs ce qu'observe la chambre, mais au lieu de consolider cette situation vous avez laissé filer en dépenses de fonctionnement».

Céline Tabou

## Après la perte de plus de 50.000 touristes en 2 ans

### La responsabilité des opposants au projet de l'A380 à 800 passagers est engagée

**À** en croire l'IRT, c'est le prix du billet d'avion qui est la principale cause de la faillite de la politique touristique de la Région. Cela veut donc dire que les responsables de l'opposition au projet d'A380 à 800 passagers sont les principaux accusés de ses pertes. Car le projet porté par les anciens dirigeants d'Air Austral permettait justement de faire baisser de 30% le prix du billet d'avion.

Dans le cadre actuel, il est une certitude, le prix du billet d'avion est voué à augmenter. Tant que les avions fonctionneront avec un carburant dérivé du pétrole, le prix évoluera en fonction des fluctuations du cours de la matière première tant qu'aucun autre substitut ne pourra être opérationnel à une aussi grande échelle. Or, il est de plus en plus difficile de maintenir le rythme de production, et avec l'expansion des pays émergents et la diffusion du modèle de consommation occidental dans le monde, la demande explose. Cela tire les prix vers le haut. La situation politique dans le Moyen-Orient et en Europe de l'Est est également un facteur à ne pas négliger. Le temps du pétrole bon marché est derrière nous. Cela se répercute sur le prix des billets d'avion.

#### 30% moins cher avec l'A380

Notre île est au Sud Ouest de l'océan Indien. Actuellement, les touristes viennent principalement d'Europe. C'est précisément sur les vols à longue distance que l'impact du prix du carburant se fait le plus ressentir.

Pour pallier à ce surcoût, le gouvernement Chirac avait lancé une dotation de continuité territoriale. Financée par une taxe sur les passagers des aéroports de la République situés hors de France, c'était une aide au voyage attribuée aux Régions qui avaient la responsabilité de la gérer. Jusqu'en 2010, cette aide correspondait à des critères sociaux à La Réunion. Mais s'est posé la question de la pérennité et de l'extension à tout le monde de cette aide.

La solution proposée par Air Austral était un partenariat avec Airbus. L'objectif était la mise en service à l'horizon 2013-2014 de deux Airbus A380 capables de transporter plus de 800 passagers dans une



Le projet d'Air Austral aurait permis de faire baisser les prix de 30%. Mais qu'attendent donc l'IRT et la Région pour le relancer afin de faire disparaître le principal obstacle au succès de leur politique touristique?

classe unique.

#### L'IRT accuse-t-elle Didier Robert ?

En 2010, Didier Robert arrive à la tête de la Région. Quelques mois plus tard, il s'octroie la présidence d'Air Austral et décide de remettre en cause le projet. La nouvelle direction qu'il choisit est du même avis.

Didier Robert préfère en effet distribuer des bons de réduction aux passagers. Cette mesure électorale ne favorise pas la baisse des prix, car les compagnies

aériennes savent qu'elles peuvent compter sur la rente de la subvention de la Région. Didier Robert n'a donc aucun intérêt à ce qu'Air Austral dispose d'un avion capable de faire baisser les prix de 30% toute l'année pour tout le monde. Au contraire, c'est un obstacle à sa politique. Force est de constater que le projet d'Air Austral ne plaisait pas non plus à Air France. Car la compagnie française aurait été obligée de baisser ses prix de 30% pour s'aligner sur Air Austral, et cela sans subvention.

L'A380 aurait donc permis aux Réunionnais d'être les maîtres du choix des liaisons aériennes desservant La Réunion. Grâce à cet avion, ils auraient pu disposer

d'un outil capable de faire de La Réunion une destination compétitive par rapport à ses concurrents.

Alors, quand l'IRT fustige le prix trop élevé du billet d'avion, elle doit aller jusqu'au bout de sa logique et demander des comptes à ceux qui s'opposent au projet d'A380 à 800 passagers.

En conclusion, il est à noter que le projet d'Air Austral est tellement novateur qu'il doit être repris en partie par une compagnie russe. Elle mise sur un Airbus A380 densifié pour faire baisser les prix. Sa destination: Maurice, et pas La Réunion bien sûr...

**Manuel Marchal**

## Des députés PS demandent des modifications au plan d'économies

### Peut être «entendus» par Manuel Valls

**L**es députés socialistes ont été reçus mardi 22 avril par le Premier ministre, Manuel Valls, afin d'échanger sur leurs propositions de plan d'économies. Ces derniers «pensent avoir été entendus» sur des aménagements pour les petites retraites et les fonctionnaires. Cependant, aucune décision n'a été prise, a indiqué le président du groupe à l'Assemblée, Bruno Le Roux.

Bruno Le Roux a expliqué à la presse qu'ils avaient «posé un certain nombre de questions et de problèmes: la question des petites retraites, sur lesquelles nous souhaitons qu'il y ait un geste, la question plus générale des plus modestes face à l'impôt (?) la question des fonctionnaires, avec le retour de la croissance».

A l'issue d'une réunion entre le Premier ministre et une délégation d'une douzaine de députés, concernant le gel du point d'in-

dice des fonctionnaires annoncé jusque 2017, «il devrait y avoir une clause de revoyure pour faire en sorte que l'horizon n'apparaisse pas trop lointain pour des revalorisations», a indiqué le président du groupe PS.

#### 50 milliards d'économie assurés

C'est au cours du week-end de Pâques que plusieurs députés ont étudié un certain nombre d'alternatives possibles pour alléger le poids sur les ménages modestes et les plus démunis. Maintenant l'objectif de réaliser 50 milliards d'économies, ces derniers ont proposé de ne pas geler ni le point d'indice des fonctionnaires jusqu'en 2017 ni les prestations sociales jusqu'en octobre 2015. «Je pense que nous avons été entendus, il y a une prise en compte des demandes qui ont été faites par le groupe socialiste mais le dialogue continue avec le gouvernement» d'ici le vote du 29 avril sur le programme de stabilité, a indiqué le rapporteur de la proposition des onze députés socialistes, Bruno Le Roux. Ce dernier a toutefois contrarié la volonté d'une douzaine de députés PS de réduire à 35 milliards le plan d'économie au lieu de 50 milliards.

#### Tentative d'apaisement

Face au mécontentement la semaine dernière d'une grande partie des députés, à l'annonce de son plan d'économie, «le Pre-

mier ministre ne voulait pas que l'annonce qui avait secoué un peu tout le monde la semaine dernière soit un contre-exemple de sa volonté de travailler avec les députés, a expliqué Thierry Mandon. Face aux pressions de Bruxelles et aux doutes grandissant de la majorité, Manuel Valls fait face à des députés socialistes qui estiment que l'exécutif, et principalement François Hollande, ne les a pas suffisamment écoutés depuis près de deux ans.

Bien loin de la volonté du gouvernement d'ouvrir le dialogue contrairement à l'époque de Nicolas Sarkozy, Manuel Valls se retrouve désormais avec une majorité réduite, sans les écologistes et des voix socialistes et radicales de gauche de plus en plus fortes qui contestent la politique libérale de François Hollande.

Mercredi, les onze députés ont rencontré le secrétaire d'État au budget Christian Eckert et le ministre des Finances Michel Sapin reçus. De son côté, Manuel Valls va s'entretenir avec les écologistes et les radicaux de gauche, afin que «tout soit calé d'ici le week-end», avant le vote du 29 avril, a indiqué Thierry Mandon.

**Céline Tabou**

## C'en est trop!

## Jean-Jacques Rousseau et la digestion des juges

Des éclats de voix, non loin, trouent ma lecture de l'épisode du ruban volé. Un des gamins a mis le doigt dans l'œil d'un autre; le troisième, spectateur de ce nouveau psychodrame, exulte. Mesure franchie du volume sonore raisonnablement admise, les deux mères, sur la plage de La Saline, encore bondée à cette heure, se sentent investies du devoir d'intervenir. Constatant qu'elle est parvenue à attirer l'attention, la petite victime s'afflige d'un empournement qui présage le pire, les larmes de crocodile suivent la grimace de la douleur, bouche tordue, qui ne tient pas trois minutes. La victime autoproclamée, il fallut mettre la main sur le bourreau, qui fut rapidement dénoncé par son petit frère.

«Tu demandes pardon!», exige la mère. L'enfant refuse, se blottissant dans la jupe maternelle. La mère s'entête, «Tu dis pardon!», l'enfant aussi - bien heureux d'avoir pu ainsi attirer son attention. Il fallait faire durer le plaisir. Avec tout ça, nul ne regardait le soleil vermeil se liquéfier dans la mer, et les nuages noircis qui tiraient leur langue par dessus les montagnes. Le gosse finit par lâcher le Sésame, visiblement peu convaincu, mais content d'avoir été un temps, comme Rousseau, le centre, tandis que le paysage préromantique à souhait nous rejouait l'éternelle lutte de la clarté et des ténèbres. Il en fallait certes davantage pour que je fisse du lieu un tombeau du souvenir.

Tantôt, je relisais la première phrase des Confessions: «Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur», faisant remarquer à Pierre que non seulement la période embrassait l'ensemble du temps, présent, passé et futur, mais que le «je» s'en trouvait au centre. Je lui tendis le bouquin, il me lut la dernière phrase du chapitre: «Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent

de mes indignités, qu'ils rougisent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de son trône avec la même sincérité; et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose: Je fus meilleur que cet homme-là».

- La référence biblique est transparente: Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre... Mais cette prétention de se mettre au centre de l'humanité, au côté de Dieu, est assez ridicule.

- L'affaire est pourtant simple. Le 31 décembre 1764, Rousseau reçoit à Môtiers-Travers le libelle le Sentiment des Citoyens écrit anonymement par Voltaire. Le pamphlet, au milieu d'insultes grossières, fait d'horribles révélations sur le père indigne qui se mêle d'écrire sur l'éducation et qui abandonne ses enfants. Aujourd'hui, Rousseau serait aussitôt interrompu par Dieu-le-juge: -Eh, oh, minus, tu ne vois pas que tu nous enquiquines avec tes petites affaires. Il y a des milliards de dossiers à traiter après toi. Tu reconnais avoir des enfants cachés, comme certains ont des comptes en Suisse, -la belle affaire! - tu payes une pension alimentaire à la famille d'accueil, et puis tu dégages. Sur quoi Jean-Jacques répond: -Mais enfin, il m'en reste encore trois volumes au moins... -Parce que tu crois que je vais lire tout ça? Trop long, au suivant! Tu encombres le passage, là! -Oui Dieu-le-juge! Et les huissiers d'entonner en chœur le refrain divin: - Au suivant! Au suivant! Et Jean-Jacques repars avec ses livres sous les bras. Dieu reprend le refrain de Brel: Au suivant, au suivant! avec Maître Boniface.

-Rousseau le proclame pourtant avec Brel, il vaut mieux être suivi que suivant. -L'inconvénient, vois-tu, c'est que la chanson, à force de l'entendre, les avocats le colportent. Ils intègrent le discours des juges, ils deviennent les singes des juges. On ne juge pas ici, on traite des affaires. Au sens littéral, on règle les comptes. Aujourd'hui, Rousseau n'écrit plus.

-Très juste, la justice s'inscrit dans une tradition anti-littéraire, qu'elle revendique d'ailleurs: il faut lire les livres des juges pour s'en convaincre.

-Quand ils en écrivent... Rousseau n'écrit plus parce qu'on a acheté sa conscience. C'est une question de barème: tu gagnes tant, donc tu paies tant. Aujourd'hui il paie. L'argent a remplacé la conscience, qui en est soulagée.

-Ça nous fait l'économie de la pensée, et en même temps, c'est complètement déshumanisé.

-C'est le système qui veut ça, les juges sont dans le refus du jugement, ils digèrent.

-Il y a une remarque comme ça, dans le théâtre d'Eric-Emmanuel Schmitt: «La comédie de la justice l'emporte sur la justice; la vérité ne compte pas, seulement la vraisemblance de l'ordre».

-C'est ce que je retire d'un entretien avec Maître Boniface, qui est un peu magicien et grand maître zen. Une leçon plutôt chère, mais rare, qui achève de vous convaincre que vous n'êtes rien. Que ce qui compte, en fin de compte, c'est la digestion des juges. Que pour la justice, il est plus grave de voler mille euros à la collectivité - ce dont tout le monde se moque bien - que de détruire psychologiquement un homme. Que l'argent est tout, que l'homme ne vaut rien, il a la sagesse de nous rappeler à cette logique sociale qu'il est peut-être vain, ou prétentieux, de vouloir changer le monde.

-La vraie justice ne se fait pas dans les palais du même nom, elle se fait sur les réseaux sociaux, en littérature, dans la presse, partout ailleurs, proliférante, en dehors du système. Au fond, la justice ne sert à rien. À rien d'autre qu'à payer. Elle est le simple prolongement d'un système économique qui phagocyte l'homme. Dis-moi combien tu vaux, et je te dirai qui tu es: finita la confession.

Jean-Charles Angrand

## Di sak na pou di

## Mais où est donc passée "la communauté chrétienne"?

Finis le temps pascal et je suis surprise: nulle part je n'ai trouvé de "Bonnes fêtes à la communauté chrétienne!" Pourtant, il y a quelques jours, ont fleuri en tous lieux les vœux à la "communauté tamoule". Lors d'autres événements festifs, on s'adresse à "la communauté chinoise" ou encore à "la communauté musulmane". Certes, on a beaucoup parlé des fêtes de Pâques, diffusé les horaires des cérémonies de la Semaine sainte, évoqué la fabrication de milliers d'hosties, etc. mais pas de vœux adressés plus spécialement à "la communauté chrétienne", en particulier de la part des politiques.

Pourtant, qu'on donne au terme de communauté le sens civil de groupe partageant des intérêts communs ou le sens religieux de groupe communiant dans la même foi, on pourrait parler de communauté chrétienne. Pourquoi donc ce silence, cette absence, alors même que chrétiennes et chrétiens sont en nombre significatif sur cette terre réunionnaise?

Paradoxalement, n'est-ce pas précisément, parce qu'ils constituent un groupe important, dominant quantitativement, qu'on ne s'adresse pas à eux en termes de communauté? D'ailleurs, on peut avoir l'impression que toute la société est concernée et partie prenante, comme pour Noël et d'autres fêtes chrétiennes: jour férié, cadeaux, souhaits tous azimuts. On assiste à une sorte de généralisation, d'universalisation d'une fête propre à une religion particulière qui est devenue comme un fait de nature, quelque chose qui va de soi. Dès lors, pas besoin de s'adresser à une "communauté chrétienne" qu'on se représente implicitement comme ne formant qu'une avec la société réunionnaise, se confondant presque totalement avec elle.

À l'inverse, le terme de communauté, tel qu'il est employé à La Réunion, semble être réservé à des groupes déterminés, perçus comme plus restreints, des sous-groupes particuliers d'un ensemble global.

Plus restreints en nombre, plus diffus dans la société et ses symboles, moins présents dans les représentations collectives, bref moins influents. Que ces vœux soient adressés aux diverses communautés religieuses - hormis la chrétienne - cela signale l'inégalité quant à la perception de leurs places respectives dans notre société.

Cet usage ou ce non-usage selon les cas du terme "communauté" ne "trahirait"-il pas une réalité remontant loin dans notre passé réunionnais: une religion sûre de son fait qui se perçoit comme "englobant" les autres, perçues, elles, un peu à la périphérie? Tout cela "en douceur": on n'en est plus aux affrontements et à la répression des cultes. Mais, par-delà la paix interculturelle d'aujourd'hui - conquête dont on a raison d'être fier -, ne reste-t-il pas des hiérarchies discrètes, des degrés différents de légitimation... bref des inégalités "intimes" encore au cœur de notre société?

Brigitte Croisier

# Otè!

## In zour ou l'ot, li va mord son doi, moin lé sir!

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,

Mi domann amoin kansa zot v'arète in kou avèk mésyé Didier: la pi in l'opozisyon, la pi in dézakor, sa i friz lo arsèlman. Sétaki i invant dé shoz pou mète baton dann son rou. Sétaki i déform dé shoz po an-nuir ali. Sétaki i kashyète déyèr bann z'institisyon pou rod lo pou avèk lo lant dann son tête. Poitan, li réponn azot poin pou poin. Poitan li donn azot lo lésplikasyon k'i fo mé zot lé pa la èk sa; pou zot i fo bar son shomin pou n'inport ékèl pri. In lébzant: lo tourism. I pé pa dir li débata pa pou mète sa anlèr mé kan k'i ariv in l'inkonvényan, l'èr-la i malédiksyone ali, kaziman... Si nana la kriz dann l'erop, sé kant mèm pa par la fote mésyé Didier. Si bann l'erop i sar pi an vakans la pa li l'otèr. Alor, siouplé, arète in pé avèk li, donn ali in kar d'èr d'pé. Tok! Pran sa pou toi!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, vi koné, sanm pou moin, la pa arienk lo mank rézilta ké demoun i roprosh Didier Robert, sé sirtou ké son lang na poin lo zo. Dann son kozman, napoin la plas pou douté. Dann son kafé na poin triyaj. Kan li promète sis san mil touris, sé konmsi sa sé in bit lé fasil pou trapé avèk tout larzan li dépans. Sa li kont pa! Pou li sa i sava donn in bon rézilta é kan i donn pa in bon rézilta, i mète l'otèr dsi la kriz, dsi sosi, dsi sola, mé zamé sé li la fote. Donk, apré troi z'ané, la pa sis san mil touris nana, mé solman kat san mil. Nana in gro diférans rant inn épi l'ot shif... avèk in gro dépans an plis. I paré dopi yèr nana partou dann La Frans, dann kouloir métro, dann la gar, in pé partou bann mèm dan La Suis épi dann l'Almagn, gran zafish pou di dmoun vien vizit La Rényon. Pli pir, kréol i koné mèm pa konbien in kanpagn konmsa i kout... Mé in paké larzan, sa lé sir. Sa sé in n'afèr i sava foiré sa, mé an atandan larzan la fine dispers an fimé... Arzout èk sa, kan la kour bann kont i fé ali in romark, li anvoy fèr fout. In n'afèr konmsa i pé pa diré, in zour ou bien l'ot, moin lé sir, li va mord son doi. Tok! Pran sa pou ou!

Justin